

L'Urbanisme : une discipline indisciplinée ?

Daniel Pinson

CIRTA (Centre Interdisciplinaire de recherche sur les Territoires et leur Aménagement),
Institut d'Aménagement Régional, Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille,
France (article pour la revue « Futures », août 2003)

Résumé

Depuis une vingtaine d'année la recherche et tout particulièrement la recherche sur la ville éprouve le besoin de sortir des enclaves disciplinaires. L'urbanisme, qui revendique, depuis sa fondation, au début du XXe siècle, les atouts de la pluridisciplinarité est particulièrement concerné par cette ouverture. Cependant cette dernière peut aussi l'affaiblir comme discipline, dans la mesure où, domaine de connaissance récent, à force d'emprunter sans vigilance les connaissances établies par les sciences sociales et les sciences d'ingénierie, il oublierait de faire l'inventaire de ses propres acquis théoriques et pratiques et d'en construire, en prenant compte des évolutions sociétales, le renouvellement. Or c'est bien dans la mesure où l'on est capable de s'identifier comme discipline que l'on peut mettre en œuvre une ouverture transdisciplinaire féconde.

Mots clefs :

épistémologie, urban planning, pluridisciplinarité, transdisciplinarité, science fondamentale, science appliquée.

1 Introduction : L'urbanisme ou comment être une « discipline pluridisciplinaire »

La transgression des frontières disciplinaires dans la recherche est apparue, depuis une vingtaine d'années, une évidente nécessité de la science moderne. Pourtant pratiquée depuis assez longtemps, comme Thomas Kuhn nous en donne l'illustration avec l'incursion du physicien Dalton dans la chimie au début du XXe siècle [1], elle restait jusque là considérée comme une audace inacceptable.

Pour ce qui est de l'urbanisme, le déplacement de toutes sortes de problématiques portées par les sciences de l'homme et de la société vers l'urbain associe plus que jamais l'urbaniste, qu'il soit praticien ou chercheur, aux tenants d'autres savoirs. Il lui est donc aujourd'hui difficile de rester à l'écart des nombreuses approches de l'urbain développées par bien d'autres disciplines que l'urbanisme. Généralement ouvert à l'interdisciplinarité, souvent formé dans une discipline précise dont il a dépassé les frontières, fréquemment intégré dans une équipe pluridisciplinaire, l'urbaniste est conduit à mettre sa spécialisation initiale au service d'une pratique d'urbanisme dont il peut en retour nourrir la construction théorique. Un double frottement, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, d'une part, et dans l'échange avec les autres disciplines venues aux problématiques urbaines, d'autre part, presse alors l'urbaniste de mieux cerner ce qui fonde l'existence et l'originalité de son domaine. Cette préoccupation concerne en tout premier lieu une part du travail de ceux qui se consacrent à la formation et à la recherche dans cette discipline.

A défaut de faire ce travail, l'urbanisme, déjà contesté comme discipline autonome en dépit des prétentions de ses fondateurs, pourrait être conduit à disparaître aussi rapidement qu'il est apparu, réduit ainsi à l'émergence subreptice d'un lobby intellectuel et professionnel qui aura tenté, au cours du siècle passé, de se donner une base à prétention scientifique à la hauteur de ce que les sciences exactes avaient accompli dans leur domaine.

Il serait regrettable que l'urbanisme, trop « suiviste » vis-à-vis d'autres sciences arrivées à maturité, retourne vers les seuls cadres théoriques et méthodologiques de ces disciplines installées. Si le travail en commun constitue une excellente occasion d'apprendre de ces disciplines, il est en même temps une opportunité d'émancipation pour l'urbanisme, de telle sorte que ce dernier avance dans la construction de sa propre identité.

C'est ce que je voudrais démontrer dans le cadre de cet article. Après avoir rappelé la posture

délibérément pluridisciplinaire qui caractérise l'urbanisme dès sa naissance à la fin du XIXe siècle, je soulignerai la difficulté pour lui d'être une « discipline pluridisciplinaire » ; en effet, cette perspective implique à la fois une ouverture aux autres domaines de savoirs, mais aussi une double nécessité : celle d'une appropriation pertinente de ce qui aura été découvert ailleurs et celle de l'identification toujours réactualisée de ce qui, en étant le noyau dur de l'urbanisme, l'originalise dans le regard et la position qu'il entretient vis-à-vis d'un objet chaque jour plus au centre des préoccupations de recherche : la ville.

2 Surmonter certaines contradictions : vers une « discipline pluridisciplinaire »

L'urbanisme moderne est marqué dès sa fondation, à la fin du XIXe siècle, par l'interdisciplinarité alors que par ailleurs se fixent et se démarquent les disciplines, les sciences des phénomènes, d'un côté, et les disciplines de l'esprit (du *numen*), de l'autre. Avec la bénédiction de Kant, cette distinction sépare la science de la non-science dans un monde jusqu'alors mêlé des savoirs humains [2]. Se différenciant de l'architecture, qui, elle-même, s'est séparée dans la tension et le conflit du génie civil, l'urbanisme s'ouvre à l'enquête sociale sous l'influence de Le Play et de ses héritiers du Musée social en France, puis de Geddes en Angleterre.

Bien que l'irrésistible ascension du Mouvement moderne (1928-1957) eut un temps, sinon en théorie, du moins en pratique, raison de cette interdisciplinarité, cette dernière est cependant restée un principe largement admis de l'urbanisme moderne et les analyses de celui-ci ne concurrençaient en aucune manière celles des disciplines établies, qui, à la différence des Etats Unis et de sa fameuse Ecole de Chicago, ne firent pas de la ville, jusqu'au dernier quart du siècle passé, un objet très important de leur attention.

Or, aujourd'hui, dans un contexte qui ne laisse plus le monopole de la question des établissements humains à l'urbanisme, ce dernier doit plus que jamais surmonter cette contradiction entre, d'une part, l'ouverture pluridisciplinaire qui, depuis sa fondation, s'efforce d'appréhender la diversité de cet « objet de nature et sujet de culture » par lequel Cl. Lévi-Strauss qualifie la ville [3], et, d'autre part, la construction d'une identité disciplinaire qui peine à se définir parce que le principe pluridisciplinaire la fait apparaître comme une perspective absurde. En parvenant à dépasser cette contradiction, la théorie de l'urbanisme aura ainsi à faire surgir ce « tiers exclu » [4] qu'est l'idée d'une « discipline pluridisciplinaire », à mon sens particulièrement pertinente pour l'urbanistique.

L'idée peut paraître quelque peu éculée au yeux de ceux qui considèrent que c'est aujourd'hui la fin des disciplines et le temps des thématiques transversales. Mais je pense pour ma part qu'il restera toujours un angle d'attaque des questions et des objets de connaissance partant d'une approche théorique et méthodologique bien spécifiée du point de vue de sa référence disciplinaire. Emise dans ce cadre, elle fera « école » (le « paradigme » fondateur dont parle T. Kuhn [1]), nourrira des travaux confirmant cette approche et la précisant (la « science normale », l'accumulation de travaux). Quant aux « bouleversements » que tel ou tel nous promettent, ils participent bien plus souvent des velléités de distinction entre écoles que de véritables « révolutions scientifiques ».

Les disciplines, comme domaines de connaissances, sont certes des ensembles flous, labiles, qu'une certaine conception positiviste de la science, aujourd'hui révolue, a tenté de fixer, en allant de « rupture » (Bachelard) en « coupure » (Althusser) épistémologiques. Mais cette vision de la science, inspirée de l'évolution des sciences physiques, n'a pas toujours aidé à la construction scientifique, en particulier celle des « humanités » et de quelques autres domaines de la connaissance participant, avant que Kant n'engage cette séparation entre les sciences de la nature et les sciences de la société [2,5], de ce qu'on appelait les « arts libéraux ».

L'urbanisme n'a donc pas tant à figer des attributs de connaissances immuables, que de repérer comment s'est construit, à la fois par des emprunts appropriés et des apports propres, un ensemble de compétences originales fondant les raisons d'une existence et d'une présence identifiables.

3 Contribuer à la production d'un corps propre de savoirs ouvert aux autres domaines...

Si l'on s'appuie sur les trois critères qui me paraissent fonder l'existence d'une discipline : la détention d'un corps propre de savoirs et de savoir-faire, un système de formation permettant la transmission de ces savoirs, une structuration professionnelle participant à l'application de ces savoirs et à leur reconnaissance, l'urbanisme n'est pas moins, dans son genre et dans le champ de la question urbaine, une discipline que ne le sont la médecine dans le champ sanitaire et la brasse papillon dans le champ olympique. La recherche dans le champ urbain appelle pour sa part une compréhension accrue des dynamiques territoriales, des expérimentations et des actions sur la ville. A cet égard, ma conviction est qu'actuellement la discipline doit au moins autant son existence aux théories issues de la pratique de l'urbanisme qu'à une construction universitaire de savoirs qui serait placée effectivement et délibérément dans le champ.

A être persuadés du caractère pluridisciplinaire de l'urbanisme et encore trop convaincus de l'impossibilité de l'être individuellement, les urbanistes tiennent souvent le rôle de la « mouche du coche » des autres disciplines. Or ces dernières, à laquelle les chercheurs en urbanisme, plus que les praticiens, se sentent encore appartenir, s'occupent, et de plus en plus, de la ville, alors qu'à une certaine époque les urbanistes déclarés et quelques égarés des grandes disciplines étaient les seuls à s'en occuper. La situation a aujourd'hui évolué, car la place des villes dans les territoires et dans le monde a changé, et la plupart des disciplines produisent des connaissances focalisées sur cet objet : elles servent grandement la compréhension de la ville d'aujourd'hui, mais éclairent aussi l'urbanisme à la fois dans ses conceptions et dans ses applications, introduisant ainsi de l'incertitude dans des pratiques urbanistiques qui s'abritaient autrefois, sans trop d'états d'âme, derrière la performance des artefacts techniques qu'elles produisaient.

Dans les grandes disciplines (géographie, économie, sociologie...), réside donc un considérable potentiel d'apports diversifiés et disponibles, qui restent cependant, et en dépit des incitations à la collaboration interdisciplinaire, dans le cadre du champ disciplinaire qui les a émises. Dans leur ombre, il s'est développé, au fil d'une histoire qui remonte sans doute au-delà de l'apparition en 1910 du mot français d'« urbanisme » [6], des savoirs qui sont spécifiques de l'urbanisme. Ils constituent un « patrimoine », une somme d'acquis tout à fait importants pour la construction de l'identité des acteurs qui s'adonnent à cette activité. Et s'ils alimentent aussi, plus largement, la connaissance universelle, ils sont d'abord nés des préoccupations d'un milieu non seulement intéressé à comprendre la ville, mais également attaché à la transformer.

Certes la connaissance de la ville, indispensable à la pratique urbanistique, a comme objet l'« urbanisation », dynamique d'occupation de l'espace intéressant autant la géographie que l'urbanisme. Mais ce dernier, en plus de partager avec elle cet "objet" de connaissance, au sens où l'entendent les sciences positives, se définit aussi, comme discipline et dans une indiscutable filiation avec l'architecture et le génie civil, comme une activité (versus *praxis* –action- et *poïesis* –production-) visant à maîtriser l'urbanisation, à soumettre les processus de transformation de l'espace construit à des configurations qui servent mieux la société. L'urbanisme a en ce sens une vocation normative, en énonçant, à partir de l'étude scientifique de l'urbanisation qui l'éclaire utilement sur ses dynamiques et ses tendances, des projets qu'il teste par simulation. Mais aujourd'hui il ne suffit plus qu'ils soient réalisables techniquement (qu'ils « tiennent » comme tient un pont), il faut aussi qu'ils soient acceptables socialement et soutenables écologiquement.

Un corps de doctrines et de théories s'est ainsi formé en urbanisme non seulement dans l'ordre de l'appréhension des phénomènes d'urbanisation, mais aussi dans celui de la conception des objets artificiels. Il présente des zones de partage avec d'autres domaines de connaissance. Il se départage là où leur finalité n'est pas exactement la même. On peut dire ainsi que le « diagnostic », tant en urbanisme qu'en médecine, se distingue de la connaissance, en biologie et en géographie, dans la mesure où les premières ont comme visée l'intervention sur les corps humains ou territoriaux, cependant que les secondes élaborent une connaissance qui ne se réduit pas (ou ne s'étend pas) à l'action sur des pathologies sanitaires et/ou urbaines.

Au demeurant un tel corpus existe bel et bien en urbanisme, en dépit de son manque d'évidence,

et il continue de s'enrichir . Il participe d'un ensemble accumulé de recherches empiriques et d'essais théoriques qui sont le fond commun de la discipline, produite par elle, sans que cela empêche qu'il puisse être utilisé par d'autres [7]¹.

Désormais, la question n'est plus de savoir si ce travail entre dans les canons d'une science qui se distinguerait d'une non science, mais de voir en quoi telle ou telle contribution apporte sous certains angles une pierre à l'édifice des savoirs sur les établissements humains, sur et pour leur production. Le soupçon d' « idéologie » [8] clouant au pilori de l'indignité un tel type d'apport n'est plus de mise : on convient aujourd'hui que les champs de connaissance qui impliquent l'homme sont marqués par l'incertitude inhérente à la part d'intelligence et de liberté de l' « *homo erraticus* » [9] et induisent par conséquent des analyses et des énoncés qui ne peuvent être repris, sans un minimum de vigilance critique et d'adaptation, des méthodes des sciences dites « dures » ou « exactes »..

4 L'inventaire du patrimoine : nécessité d'un travail épistémologique

Parce qu'ils sont issus de disciplines diverses, les urbanistes n'ont pas toujours le souci de faire l'inventaire de ce qui les inscrit dans une nouvelle branche des savoirs, de ce qui peut être leur « bien commun » et ce d'autant qu'en se réclamant de la pluridisciplinarité assumée dans le travail en collaboration avec des experts d'autres domaines, ils ont tendance à ne se dire spécialistes que de la discipline dont ils proviennent initialement.

La qualité pluridisciplinaire paraît ainsi inaccessible aux individualités. Seuls les collectifs d'action urbanistiques semblent pouvoir l'assumer. Certes, l'étendue des savoirs mobilisés par l'action urbaniste, et de plus en plus, fait apparaître irraisonnable la détention par une seule personne, à la manière des Pic de la Mirandole du *Quattrocento*, de cette immensité de savoirs dans un monde scientifique qui n'a cessé de parcelliser les connaissances et les spécialisations. Mais il y a une autre manière de penser la pluridisciplinarité, assumée précisément par la transdisciplinarité : celle d'une posture d'ouverture aux autres savoirs qui n'exclut en aucune manière la spécialisation. Au contraire cette ouverture travaille cette spécialisation, toujours apparentée à une discipline particulière, dans un sens qui peut l'inscrire clairement dans le champ de l'urbanisme, la faire glisser vers des problématiques spécifiquement urbanistes. Tel ou tel d'entre les urbanistes sera ainsi un urbaniste plus économiste, plus ingénieur, plus sociologue, plus architecte, plus juriste, etc., apportant une contribution efficace et pertinente à une construction commune versée à l'inventaire de la théorie de l'urbanisme.

Précisément, la réalisation de cet inventaire nécessite un indéniable effort de « reconnaissance de soi ». Comment y parvenir sans faire le point sur la littérature et sur les concrétisations qui jalonnent cet inventaire et disent les acquis et les échecs, les avancées, les remises en cause et les perspectives ? La recherche en urbanisme doit y contribuer et les urbanistes seront d'autant mieux armés pour offrir des interprétations pertinentes et originales, sur toutes ces thématiques discutées et partagées, qu'ils auront su repérer ce qui rend leur apport incontournable, inimitable.

Ce travail de repérage, d'inventaire, nécessite un travail épistémologique important, qui, en remettant l'urbanisme en perspective, comme l'avait fait Françoise Choay en 1965 [8], lui donnera l'occasion de se situer aujourd'hui, de prendre la mesure de l'évolution d'une discipline qui s'est considérablement renouvelée depuis bientôt 40 ans. Le grand mérite de F. Choay, qui eut sans doute plus d'effet en France que dans le monde anglo-saxon, est d'avoir réhabilité une mémoire de l'urbanisme moderne depuis son origine, en favorisant la redécouverte de courants réduits à l'oubli du fait de l'hégémonie de l'urbanisme fonctionnaliste incarné par Le Corbusier.

Cependant, en dénonçant le caractère idéologique et l'ambition illusoirement scientifique de l'urbanisme, F. Choay ne sortait pas d'une conception de la science qui l'alignait sur la vision positiviste héritée du XIXe siècle. Les réflexions de Prigogine [10], rebondissant sur celles esquissées

¹ . Pour ne citer qu'un ouvrage, L'image de la ville de Kevin Lynch est sans doute l'un des meilleurs exemples de cette littérature de référence, par ailleurs utilisé par d'autres disciplines, comme la géographie, sans qu'elles en exploitent tous les attendus, notamment celui d'une pratique de la composition urbaine fondée sur l' « imagibilité » de la ville.

par Monod en 1970 [11], ébranlèrent cette conception qui cultivait le soupçon à l'égard des domaines de connaissances introduisant peu ou prou l'homme et la société. Même encadrée par une quelconque structure, la liberté de l'homme ne permettait pas de définir avec autant de certitudes, pour les choses humaines, ces « lois » dont les sciences dites « exactes » commençaient elles-même à percevoir ce qu'elles devaient à la mise en scène du laboratoire [2].

L'incertitude devint le régime des nouvelles sciences [12] et, dans un tel contexte, on put considérer l'urbanisme sans ces soupçons qui le disqualifiaient au regard de la science positive, et accusaient tant sa visée téléologique, contraire à l'objectivité qui caractérise la recherche fondamentale, d'une part, que son caractère pluridisciplinaire, qui contredit la pureté disciplinaire des « vraies » sciences, d'autre part. Une autre étape de travail épistémologique est à entreprendre aujourd'hui qui aidera le milieu de l'urbanisme à se construire (et j'avancerai ici à nouveau cette proposition en apparence paradoxale) comme discipline pluridisciplinaire. Il disposera dès lors d'une « tradition » actualisée, d'un ensemble de références réagencées qui constitueront autant de repères dans le renouvellement de la pensée et des pratiques urbanistes [13].

Engageons à grands traits ce travail...

On peut dire que « la science des plans de ville » des premiers moments de l'urbanisme est devenue un champ de compétences qui s'est agrégé, au fil d'un travail intense de curiosité transdisciplinaire, des savoirs permettant aux concrétisations d'être, en aval, mieux instruites des contextes et des conditions de leur mise en œuvre et, en amont, de l'épaisseur des attentes des populations destinataires de ces aménagements. A l'architecture, à l'ingénierie et à la médecine des premiers temps se sont assez vite ajoutées les expertises des géographes, des économistes et des sociologues, puis des politistes et des écologues. Le produit urbaniste n'est plus seulement un artefact solitaire, enfermé dans l'autisme de sa performance technique ; il est mis à l'épreuve de l'économie et de la pertinence politique de sa programmation, puis à celle de sa réception et de son usage, dans un agencement d'initiatives qui mêle plus étroitement le public au privé.

Le courant fonctionnaliste issu de l'urbanisme de la Charte d'Athènes [14] et ses quatre grandes fonctions (habiter, travailler, circuler, se récréer) a profondément marqué les villes au lendemain de la seconde guerre mondiale. En 1990, Jean-Paul Lacaze [15] dresse un inventaire des « méthodes » de l'urbanisme (planification stratégique, composition urbaine, urbanisme de gestion, urbanisme participatif...) qui résume assez bien les évolutions et la diversification des pratiques urbanistiques depuis les années 60. Il les infère à des compétences (des spécialités : économie, architecture, ingénierie, sociologie...), mais aussi à des formes de la prise de décision. Si ces méthodes ne sont pas rapportées par leur auteur à des dates d'apparition, l'ajout de l'« urbanisme de communication », introduit plus tardivement par Lacaze, montre l'implicite d'une périodisation des « méthodes » : la « composition urbaine » est de ce point de vue un savoir ancien, tandis que l'urbanisme de « communication » exprime un mode d'action récent des villes, qui se donnent, comme levier pour leur développement, un projet « phare », à l'exemple de Bilbao et de son Musée Guggenheim.

Aujourd'hui deux innovations théoriques et pratiques renouvellent la démarche urbaniste. D'abord celle du « projet urbain » [16], qui lui est spécifique, et qui remplace l'urbanisme de règlement et l'urbanisme d'objet (plans ou mégastuctures architecturales). L'urbanisme est désormais conçu comme un procès itératif de conception et de réalisation visant à élaborer des dispositifs concrets qui se précisent au cours même de ce procès. Ensuite celle de la « gouvernance », qui lui vient de l'évolution de l'exercice démocratique, et qui modifie les conditions d'élaboration de la démarche urbaniste en recomposant les jeux de pouvoir et les modes de décision en matière d'aménagement, avec une plus large place donnée au monde associatif.

On admet ainsi que la planification de l'espace ne consiste plus seulement en l'élaboration de plans ou de règlements, qu'elle n'est plus seulement une affaire technique, hors de portée d'une société ayant délégué sa décision à des experts retranchés derrière la « vérité » scientifique ou l'autorité juridique, mais bien un processus politique visant à atteindre un équilibre par consensus entre l'ensemble des intérêts concernés – publics et privés – pour résoudre des demandes conflictuelles sur l'espace et réaliser des programmes de développement adaptés. Une telle démarche ne se réfugie pas tant derrière un « intérêt général » qu'elle ne se négocie dans la co-construction de la solution la

meilleure. Le rôle de l'urbaniste, dans ce nouveau contexte, est donc aussi celui d'un médiateur, disposant d'une capacité à négocier des arbitrages mêlés d'intérêt scientifique et d'intérêt politique, que sa posture transdisciplinaire favorisera.

5 Des noyaux durs : les territoires, le projet et ses représentations

Sous l'effet de cette évolution qui paraît subordonner la matérialisation de la réponse urbanistique à son élaboration négociée, qu'en est-il de l'urbanisme ? On constate en effet que la place prise par la dimension processuelle des pratiques d'aménagement stimule la recherche urbaine en sciences sociales, donnant lieu à une profusion d'études sur la ville et les territoires par de très nombreuses disciplines. Si ce déplacement ou cet élargissement de la question urbaine concerne l'urbanisme, il n'en efface aucunement les ingrédients et prérogatives spécifiques : la lecture de l'espace et la simulation de projet.

Certes l'espace est aussi un centre d'intérêt tant de la géographie que de l'architecture et de l'ingénierie, et l'anticipation, la construction d'artefacts constituent un autre aspect que l'urbanisme partage avec les deux dernières. La notion de territoire est pour sa part plus appropriée à un type d'espace marqué par une occupation humaine tendant à le dénaturiser, et là encore, dans l'approche des territoires, l'urbaniste rencontre l'ethnologue aussi bien que le politiste, pour emprunter au premier ce qui fonde un tel espace d'abord comme lieu de culture partagée et au second ce qui l'institue comme espace d'exercice du pouvoir.

L'association des deux termes de territoires et de projet dit sans doute la différence de l'urbanisme avec des disciplines voisines : l'expertise des dynamiques territoriales n'est que faiblement, en tout cas partiellement, instrumentée par l'architecture et le génie civil et, si la géographie analyse finement le territoire, elle n'en fait pas le support de la conception d'un nouvel aménagement. Les dimensions (échelles) spatiales et temporelles interviennent également pour différencier l'approche urbaniste de celle de l'architecture, moins contrainte par les aléas du long terme et les retournements de situations économiques et politiques.

On est là sur des objets dont le contenu actuel invite l'ensemble des disciplines intéressées à travailler de concert, chacune avec ce qu'elle peut apporter de pertinent et de singulier. En leur sein ou à leur marge apparaissent de nouvelles branches du savoir appelées par la configuration modifiée de ces objets et parfois l'épuisement des anciens modèles d'interprétation. Ainsi en est-il, après la sociologie des organisations [17], des sciences de la conception [18], qui portent leur attention sur le fonctionnement des mécanismes de pensée tendant à la création d'objets artificiels, de la psychologie cognitive [19], qui explore les comportements donnant pour le sujet une dimension considérable à l'expression du projet, comme attitude moderne d'existence au monde, et de l'anthropologie symétrique [2], qui institue les objets réalisés par l'homme pour ses fins comme prolongements de lui-même, « hybrides » constitués de matière et d'esprit ; autant de développements théoriques récents et importants qui apportent des angles d'attaque particulièrement féconds sur la question du projet.

Au cours du dernier quart du XXe siècle, l'urbanisme aura considérablement enrichi sa connaissance experte des milieux destinataires par la sociologie, en ne considérant plus les habitants comme des simples catégories comptables, agencées en types familiaux et séries générationnelles, mais en acteurs en droit d'intervenir sur la définition de leur lieu de vie. Il aura également affiné la lecture de ses territoires d'intervention grâce aux avancées de la géographie. Il aura acquis une meilleure appréhension des conditions de faisabilité et d'efficacité des projets en instruisant des études économiques plus poussées et en éclairant la conduite de la décision par une plus grande attention aux apports d'une science politique sortie du champ trop étroit des analyses électorales.

Aujourd'hui, la recherche fondamentale et/ou universitaire en urbanisme subit ainsi la formidable attraction de la montée en puissance des sciences politiques et de leur avancée quant à l'analyse des politiques publiques et plus largement de la « gouvernance », cette forme d'intrication du pouvoir légitime avec la société civile [20]; elle ne peut y rester à l'écart, mais il lui faut en intégrer les apports d'une manière qui lui soit propre. Car nous sommes bien entrés en effet, comme le font remarquer Callon, Lascoumes et Barthe [21], dans une époque où la conception des artefacts techniques (à laquelle participe l'urbanisme) ne peut être seulement résumée à l'élaboration d'une

recherche de laboratoire ou de bureau d'études confinée, mais doit être également saisie dans le cadre d'un processus d'élaboration concourante qui associe, de gré ou de force, la « recherche de plein air », celle qui implique, au delà d'une « participation » des habitants que le pouvoir se voit obligé d'inscrire dans ses lois, la « démocratie alternative » imposée par le travail des associations.

Cette énumération trop succincte montre l'ampleur de l'influence et de l'apport des disciplines versées dans la compréhension de la part d'humanité contenue dans l'urbanisme. Elle ne peut cependant nous faire omettre ce qui fait aussi de l'urbanisme une action orientée vers la production des « hybrides » [2], c'est-à-dire la concrétisation des projets d'aménagement, leur réalisation matérielle exprimées par les divers artefacts mis en œuvre par l'architecte, l'ingénieur et le paysagiste.

Et dans cette perspective, on n'oubliera pas non plus que cette concrétisation passe par des techniques de figuration anticipée, de représentation graphique et désormais numérique, qui recoupent tant celles que développent de manière propre les géographes (SIG) que celles qui ne cessent de prendre de l'ampleur dans le domaine de l'architecture et de la composition urbaine, ajoutant la puissance de l'animation virtuelle à celle de l'image fixe. On peut en mesurer la force d'expression dans la multiplication des reconstitutions animées réalisées dans le cadre des recherches archéologiques, et cette capacité virtuelle nous laisse imaginer le formidable potentiel de suggestion qu'intègrent ces « archimatique » ou « urbamatique » dans la perspective des négociations qui ne cesseront de s'élargir vers les destinataires des aménagements, avec l'approfondissement de la « démocratie technique » [21].

L'approche de la conclusion me donnera l'occasion d'aborder un dernier point. Comme en bien d'autres domaines, la recherche en urbanisme ne peut être étroitement limitée au cercle de l'université ou des grandes ou petites institutions de recherche. L'urbanisme, historiquement, est apparu et s'est développé par l'observation des villes, mais aussi par les expérimentations engagées dans la pratique professionnelle. L'expérience de Cerdà est à cet égard probante, qui le conduit, à partir de l'*Ensanche*, à une entreprise de généralisation qui compte dans la fondation de la pensée urbanistique moderne [22]. Cet exemple pourrait être complété par bien d'autres, qui inviteraient à mieux mettre en relation, dans le champ de l'urbanisme, les apports, pour reprendre une distinction féconde de Jean-Louis Le Moigne, de la « connaissance-objet », issue de l'observation de la ville, tels que les produisent traditionnellement les sciences de la société, et ceux de la « connaissance-projet », qui résultent de l'expérimentation de nouvelles méthodes de conception des établissements humains, souvent inspirées d'ailleurs des avancées des premières [18].

La position d'une science fondamentale (pure), qui regarde la nature et la société depuis les hauteurs éthérées de l'objectivité et distribue les bons et les mauvais points de la réussite et de l'échec de ceux qui se risquent aux expériences de la science appliquée (impure), n'est plus tenable, et, sous réserve d'approfondir ce point, il me semble que les préoccupations d'éthique introduisent, portées souvent par les non initiés, le lien indispensable entre les découvertes des savants, les dispositifs préconisés par les inventeurs et les conséquences sociales de leurs applications.

6 Conclusion : les identités disciplinaires comme condition de la transdisciplinarité

Tout au long de cette réflexion sur l'état des savoirs urbanistes, je me suis efforcé de faire apparaître l'importance qu'il y avait pour l'urbanisme à concilier sa forte conviction pluridisciplinaire avec l'exigence qu'il construise une identité disciplinaire propre. Il me paraît en effet assez évident que la condition de la transdisciplinarité réside dans l'existence de disciplines identifiables, et en même temps capables d'un dialogue constructif avec des domaines de connaissance plus ou moins proches.

Ce n'est que dans la mesure où l'urbanisme, discipline pluridisciplinaire, intégrant des professionnels, des formateurs et des chercheurs ayant des spécialités diverses, disposera d'un ensemble d'acquis clairement identifiés, que ceux qui s'y réfèrent pourront développer une curiosité transdisciplinaire pertinente. Non suspecte de n'être qu'un vernis intellectuel de pure forme, elle sera heureusement utile, car réappropriée de manière critique, à une meilleure compréhension des problématiques qui sont spécifiques de l'urbanisme.

Rien n'empêche en effet ces urbanistes d'avoir des profils divers, liés tantôt à l'histoire de leur formation, tantôt à la nature de leur travail et au type d'incursion transdisciplinaire auquel il les aura invités. Seules l'étendue de la connaissance humaine et sa considérable spécialisation fixeront les limites, moindre pour les individus que pour les collectifs, de cette incursion transdisciplinaire. Mais la propre clarification identitaire de la discipline à laquelle ils se consacreront permettra aux urbanistes de rendre plus efficaces ces incursions transdisciplinaires et de nourrir de manière féconde les acquis théoriques et pratiques de l'urbanisme ; ils seront en effet à la fois attentionnés à la contribution commune à laquelle ils participent pour la création de lieux plus habitables, et en même temps ouverts aux apports que les disciplines qui leur sont les plus proches sont susceptibles de leur offrir dans ce travail.

Au delà des cadres nationaux et disciplinaires, on constate volontiers que les expérimentations comme le travail de recherche, notamment dans le champ urbain, se développent de plus en plus dans des réseaux interdisciplinaires et transnationaux. Ces programmes relatifs à la connaissance des territoires, aux actions et productions qui s'y développent ont tout à gagner des comparaisons internationales et des confrontations disciplinaires ; ils ne peuvent qu'être bénéficiaires de la coopération de diverses disciplines à la compréhension des dynamiques engagées sur des territoires de plus en plus interdépendants et avec des arrangements de pouvoirs de plus en plus complexes pour mettre en œuvre leur transformation.

Or cette coopération sera d'autant plus efficace que chaque discipline concourante sera parvenue à mieux cerner son apport spécifique, tant dans la réappropriation intelligente de ce qu'auront produit les autres que dans la formulation de ses propres principes et méthodes. L'urbanisme n'est pas la discipline la moins concernée par cet enjeu.

Références

- [1] Thomas S. Kuhn, *The Structure of scientific revolution*, Chicago : The University of Chicago Press, 1962.
- [2] Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris : La Découverte, 1991 (English translation : *We have never been modern*, Simon and Schuster, England, and Harvard University Press, United States, 1993).
- [3] Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Paris : Plon, 1955.
- [4] Edgar Morin, *La méthode*, 4, *Les Idées*, Paris : Seuil, 1991, p. 174 : « Rationalité et logique ».
- [5] Isabelle Stengers, *L'invention des sciences modernes*, Paris : La découverte, 1993 (English translation : *The Invention of Modern Science*, University of Minnesota Press, 2000).
- [6] Jean-Pierre Frey, « Généalogie du mot urbanisme », in *Urbanisme* n° 304, janv. Fév. 1999, pp. 63-71.
- [7] Kevin Lynch, *The Image of the city*, Cambridge : The MIT Press, 1960.
- [8] Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris : Le Seuil, 1965.
- [9] Lucien Sfez, *La décision*, Paris : PUF, 1984.
- [10] Ilya Prigogine, Isabelle Stengers, *La nouvelle alliance*, Paris : Gallimard, 1986.
- [11] Jacques Monod, *Le hasard et la nécessité, essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, Paris : Le Seuil, 1970 (English translation : *Chance and Necessity: An Essay on the Natural Philosophy of Modern Biology*, New York : Vintage, 1971).
- [12] Ilya Prigogine, *La fin des certitudes*, Paris : O. Jacob, 1996.
- [13] Vincent Berdoulay, Paul Claval (Dir.), *Au début de l'urbanisme français*, Paris : L'Harmattan, 2001.
- [14] Le Corbusier, *La Charte d'Athènes*, Paris : Minuit, 1957.
- [15] Jean-Paul Lacaze, *Les méthodes de l'urbanisme*, Paris : PUF, 1990.
- [16] Christian Devillers, *Le projet urbain*, Paris : Pavillon de l'Arsenal, 1994.
- [17] Erhard Friedberg, *Le pouvoir et la règle, dynamique de l'action organisée*, Paris : Le Seuil, 1993.
- [18] Jean-Louis Le Moigne, *La modélisation des systèmes complexes*, Paris : Dunod, 1999.
- [19] Jean-Pierre Boutinet, *Anthropologie du projet*, Paris : PUF, 1990.

[20] Patrick Le Galès, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », in *Revue Française de Science Politique*, 45-1, février 1995, Paris : Presses de Sciences Po, pp. 57-95.

[21] M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe, *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris : Le Seuil, 2001.

[22] Ildefonso Cerda, *La théorie générale de l'urbanisation*, (présentation et adaptation de l'ouvrage paru en 1867 par A. Lopez de Aberasturi), Paris : Le Seuil, 1979.